

Décision

Générale

colonial

Décision n° 787 16 aout 1951

n° 787 16

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/09/1951

Date de publication
11 août 1951

Date du numéro
1 septembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Une gratification de six mille.francs, pour services rendus à l'Administration, est accordée à chacun des employés du Service météorologique ci-dessous désignés : Michel (Jérôme), opérateur radio; Rakoto (Fernand), opérateur radio. Cette dépense sera imputée au

chapitre XIIT, art. 2, \$ 1 de l'exercice. 1951.